

capital est sa réputation ; qu'on peut, en ricanant, souiller l'honneur d'un citoyen qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de suivre la voie droite de la probité et du devoir!

Détrompez-vous, monsieur, l'honnêteté peut être parfois bafouée, mais l'aurore de la justice ne tarde pas à se lever pour mettre en lumière le mensonge empoisonné et découvrir à nu le reptile qui a lancé le venin.

Ce point est réglé : passons à l'accusation de faux en statistiques. (1)

IL N'Y A PAS DE STATISTIQUES MAGNAN

Dans son discours, M. Bouchard m'accuse d'avoir fabriqué les statistiques officielles, de les avoir falsifiées, puis d'avoir jonglé, c'est son expression, avec ces statistiques dans le but bien déterminé par le député de Saint-Hyacinthe de tromper le Premier Ministre, le Gouvernement, la Chambre et le Conseil de l'Instruction publique (dans l'espèce le Comité catholique).

En réponse à ma lettre d'invitation, M. Bouchard a nié de m'avoir accusé de faux en statistiques. M. Bouchard nie facilement ce qu'il a dit la veille, mais dans le cas qui nous occupe, ses dénégations ne valent rien. Voici, emprunté au texte même de son discours, les paroles dont il s'est servi à mon endroit : en titre : " Statistiques fabriquées ", page 6 ; parlant du discours de sir Lomer en 1912, cinq lignes plus loin : " Et on faisait cette preuve en mettant en parallèle les statistiques de la province de Québec qui nous étaient présentées par M. C.-J. Magnan, etc., etc." Page 13 : " Quel a été un des résultats directs de cette statistique fallacieuse ? En 1912, l'honorable Premier Ministre se basait sur elle, et personne ne peut le blâmer de l'avoir fait, affirmait, etc., etc." Page 14 : " Le recen-

(1) Voir aux Appendices le texte de l'énergique protestation du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada (que le Conseil particulier de Québec a fait sienne) contre l'insinuation infamante du député de Saint-Hyacinthe. Cette protestation a été lue devant le très nombreux et très distingué auditoire réuni à l'Université Laval, par M. N.-E. Papillon, président de la Conférence Sainte-Geneviève.